

sang que vous auriez extrait par une seule saignée dans les circonstances où vous n'auriez point eu lieu d'appréhender le collapsus. Nous ajouterons, sans que cela soit donné comme précepte, qu'un praticien tel que M. Rouillard n'a pas eu l'occasion de faire une seule saignée sur huit cents malades observés à bord des vaisseaux. Une autre considération, secondaire il est vrai par rapport au but que se propose le médecin, mais importante eu égard à l'utilité générale, c'est que les déperditions abondantes au moyen desquelles vous *jugulez* une maladie, préparent au malade une longue convalescence, pendant laquelle vous privez le service des bras qui lui sont utiles et parfois indispensables.

Une autre question vient s'offrir, c'est celle de déterminer laquelle de la phlébotomie ou de la saignée locale doit avoir la préférence en pratique navale. On sent qu'il est impossible de donner à *priori* la réponse absolue; cependant ce que nous venons de dire de la saignée générale mettra sur la voie, et l'on sent d'avance qu'on devra s'abstenir de celle-ci toutes les fois que l'autre paraîtra devoir suffire. Mais il arrive souvent qu'on est dénué des moyens de pratiquer des saignées locales, car les ventouses scarifiées ne peuvent toujours suppléer les sangsues; c'est ainsi que pour une angine rien ne peut tenir lieu de sangsues à la gorge; alors cependant, une petite saignée générale remplit quelquefois merveilleusement l'indication. (1)

Les *vomitifs* et les *purgatifs* soulèvent la question la plus délicate dans l'état actuel de la science; c'est ici qu'il nous importe de développer nos idées, car nous pourrions d'avance nous trouver en contradiction apparente avec nous-mêmes, si l'on rapprochait ce que nous allons dire de ce que nous dirons relativement au rôle que jouent les voies digestives dans

(1) Nous renvoyons à la partie chirurgicale les moyens à mettre en usage pour conserver les sang-sues à bord.

les maladies des gens de mer; nous attaquons franchement la difficulté, et nous osons proclamer, ce qui pourra sembler un paradoxe au premier coup-d'œil, que les irritations gastro-intestinales étant fréquentes chez les marins, les évacuants, qui ne sont que des irritants des voies digestives, sont aussi souvent indiqués. Nous puisons les éléments de notre conviction aux sources les plus rationnelles et les plus positives, l'anatomie et l'observation. La muqueuse gastro-intestinale n'offre pas une trame homogène: au milieu de ces villosités sensibles, de ces capillaires irritables, sont semés des follicules qui répondent différemment à l'action des stimulants, qui possèdent même leurs stimulants spéciaux; car l'humidité n'irrite pas comme la chaleur, et les sels neutres ne purgent pas comme la rhubarbe ou l'aloès. Eh bien! lorsque par le fait d'une alimentation grossière, d'une température basse, ou moyenne, et humide, se développent ces affections catarrhales, dont la cause spéciale est dans l'irritation ou du moins dans le surcroît d'action des follicules, purgez avec d'autant plus de sécurité que vous avez affaire à des estomacs robustes, habitués à l'impression des stimulants, et que du reste les organes circulatoires sont restés dans le silence, ou même sont affaiblis dans leur action. Purgez encore lorsque l'état normal de la surface gastrique vous offre un champ favorable à l'exercice d'une dérivation salutaire, lorsqu'il s'agit d'une localisation mobile ou peu profonde que vous espérez enlever par ce moyen. Nous sommes revenus aujourd'hui de cette terreur qu'inspirait naguère un stimulant appliqué à la surface de l'estomac, qui, semblable à l'arche sainte, devait donner la mort à la moindre agression. Établissons pourtant une contre-indication majeure, et qui surgit d'ailleurs de ce que nous venons de dire, c'est que les évacuants actifs doivent être proscrits sous le règne de la chaleur, sous l'influence des causes qui engendrent ces graves maladies, dont on place le siège principal dans les voies digestives, le typhus, le choléra, la fièvre jaune,

dont nous discuterons la nature équivoque; mais ce qui ne l'est pas, c'est le caractère inflammatoire de la dysenterie, à laquelle concourt puissamment la chaleur jointe à l'humidité. Dans ces circonstances pourtant, et dans l'absence des fléaux que nous venons de signaler, on peut, dans l'occasion, risquer un laxatif; mais on sent combien alors il faut se montrer circonspect. Et pourquoi, dira-t-on, cette différence tranchée, dans l'indication, sous l'influence de la chaleur et sous celle du froid? C'est, nous le répétons, parce que l'un s'adresse aux follicules muqueux, peu sensibles de leur nature, et que l'autre agace plus spécialement la trame vasculaire et nerveuse, et que les purgatifs qui augmentent l'irritation membraneuse agissent favorablement contre la suractivité des follicules. Si ces vues théoriques, auxquelles nous tenons peu, soulevaient des contradictions, nous ferions un appel à l'expérience de nos confrères navigateurs; ils diraient quels services ils ont retirés des évacuants dans les circonstances où nous les avons conseillés, et quels funestes résultats, au contraire, ils les ont vus produire entre les mains des médecins humoristes qui pèsent sur les populations coloniales, et qui traitent encore la dysenterie aigüe par l'ipécacuanha.

On est dans l'usage d'administrer les vomitifs le matin. Nous devons, à ce sujet, rappeler les remarques, essentiellement pratiques de M. Sper qui conseille de donner les vomitifs le soir, dans les cas de simple indisposition qui les réclament. En agissant ainsi, dit-il, vous gagnez un jour de travail: le sommeil qui suit l'évacuation favorise la diaphorèse; vous pouvez même donner une potion légèrement opiacée, à prendre pendant la nuit, pour consoler l'estomac, et le lendemain le malade se relève dispos et prêt à continuer son service. Cette pratique comporte en outre l'avantage de prévenir les indigestions qui résultent des aliments pris clandestinement par le malade, le jour même d'un vomitif. Nous laissons aux praticiens à décider si ces considérations doivent l'emporter

sur la nécessité de faire vomir à jeun, nécessité si souvent éludée par l'appétit matinal des marins.

Nous rangeons sous le même chef les *stimulants directs* et les *toniques*, comme opposés les uns et les autres à la méthode anti-phlogistique; nous ne connaissons point chez l'homme de mer de maladies où ces remèdes soient indiqués d'une manière absolue, car, selon la remarque judicieuse de M. Andral, ne pas saigner ce n'est pas donner du quinquina, et si l'on doit être avare du sang des marins, il faut se garder de les stimuler par système lorsqu'ils recèlent un foyer d'irritation. Ce n'est que lorsqu'ils sont en butte à ces maladies graves, ordinairement miasmatiques, contre lesquelles les débilitants sont impuissants, qu'en désespoir de cause il convient de tenter une stimulation perturbatrice. Lorsque les solides relâchés par l'humidité froide ont produit ces subirritations lentes et sourdes qui ne finissent jamais, quelques amers peuvent remonter le ton des organes et hâter la résolution; ici se présente encore cette distinction du chaud et du froid, du sec et de l'humide, et ce coup-d'œil médical qui sait apprécier les ressources de l'économie.

C'est ici le lieu de parler des médications prétendues *diurétiques sudorifiques*, etc. Quelle que soit l'idée qu'on se forme de la doctrine des *crises*, il importe de savoir quels sont les émonctoires qui jouissent de plus d'activité chez les marins; or nous avons vu que les crises s'opèrent en général difficilement sur des hommes de constitution peu mobile et chez lesquelles les affections locales meurent sur place; mais si l'on veut absolument tenter une voie d'élimination, qu'on sache que dans la plupart des circonstances il serait inutile de s'adresser à la peau, parce que sous l'influence de la chaleur de la zone torride, ou des vapeurs du faux-pont, cet organe transpire assez de lui-même, et que dans les conditions de froid et de sécheresse, c'est en vain que vous solliciteriez un tissu endurci par le travail et les intempéries; en outre, il vous

sera difficile de placer et surtout de maintenir le malade dans les conditions de température égale que nécessite l'établissement de la diaphorèse, et il vous sera souvent impossible de lui présenter les boissons à ce degré de température qui, concurremment avec l'abondance du véhicule, constitue la vertu sudorifique des remèdes décorés de ce nom. Il en résulterait même que vos tentatives pourraient devenir dangereuses, en raison des refroidissements subits auxquels il est parfois impossible de soustraire le malade. Tel est aussi l'opinion de M. Rouppe qui considère les évacuations critiques par la sueur et les crachats, comme s'opérant difficilement à bord, à cause des vicissitudes de l'air.

En revanche l'appareil urinaire offre une voie plus facile aux médications dirigées de ce côté. Pour faire uriner le malade, il suffira de le faire boire en abondance : l'organe rénal jouit d'une grande activité chez les gens de mer, solidaire qu'il est des perspirations cutanées et pulmonaires sous l'empire du froid humide.

Que dirons-nous des *anti-spasmodiques*, dont le nom semble une dérision appliquée à ces hommes qui sont le type de l'énergie physique et morale ? Pour nous les anti-spasmodiques ne sont que des stimulants : les marins n'ont pas de nerfs.

En parlant des applications sur la peau, nous avons signalé les ressources que présente la médication révulsive chez les gens de mer ; bannissez cette appréhension exagérée qui vous fait voir un stimulant général dans un pédiluve sinapisé ; la médication révulsive, appliquée au début et au déclin, opère d'heureux effets dans les maladies de la classe d'individus qui nous occupe, et nous ne craignons pas de placer cette médication en première ligne dans son application à la pratique navale. Nous avons connu des médecins, et nous-même avons adopté cette pratique, qui commençaient le traitement de la plupart des affections par un bain de pieds irritant, dont un

seau d'eau de mer, à la température convenable, faisait tous les frais.

Nous arrivons à la médication *narcotique*, dont nous traitons en dernier lieu, comme dernière ressource de l'art dont le but est de soulager les douleurs. Si les maladies des marins sont généralement inflammatoires, et si la sensibilité joue chez eux un rôle très-restreint, il en résulte que les narcotiques trouveront rarement leur application ; mais lorsque ces sujets seront en butte à ces maladies lentes et douloureuses qui terrassent les plus vigoureux, telles que la dysenterie, ou lorsqu'ils seront assaillis par ces terribles fléaux qui désorganisent en peu d'instant les constitutions les plus brillantes, tels que le choléra, c'est alors que l'opium pourra vous offrir en effet des ressources que vous chercheriez en vain dans les autres remèdes. Les maladies chroniques et celles qui s'attaquent violemment au système nerveux sont donc, en résumé, celles qui réclament la médication narcotique ; mais heureusement les unes et les autres sont assez rares parmi les marins, sauf les circonstances exceptionnelles.

Mais c'est peu d'établir une médication rationnelle et d'agir sur les individus isolés, c'est à la source même qu'il faut aller reconnaître et combattre le mal ; et sous ce rapport nous aurons souvent à déplorer l'impuissance de l'art en face d'une impérieuse nécessité. Les malheureux navigateurs, enchaînés au sein des causes qui menacent et détruisent leur organisation, luttent souvent sans pouvoir se détacher de leur ennemi ; c'est une guerre à mort dont la nature ne sort pas toujours victorieuse. Il faut, de la part du médecin des efforts prodigieux de zèle et d'industrie pour neutraliser les effets et détruire le foyer de ces causes toujours agissantes.

Après la soustraction des causes vient le repos complet du corps et de l'esprit comme condition essentielle du succès. Le repos ! peut-on espérer de l'obtenir sur une machine jouet

des vents et des flots, au sein d'une agglomération tumultueuse d'hommes actifs et bruyants ?

Supposons tous ces obstacles nuls ou vaincus, nous en verrons surgir de nouveaux soit en raison des résistances opposées par l'autorité, soit de la part des réglemens qui n'ont pas prévu les cas extraordinaires qui nécessitent l'emploi d'un remède spécial, soit des mille accidents qui peuvent occasioner la perte ou l'avarie d'un médicament essentiel. Il est une foule de préparations magistrales qu'on ne peut confectionner à bord, faute d'ingrédients ou d'instruments nécessaires; et pour en venir à l'application, rarement on peut réunir toutes les conditions qui peuvent assurer l'efficacité du remède: c'est le feu de la cuisine dont l'extinction ne permet pas de chauffer le breuvage ou le topique nécessaires; c'est un mouvement de roulis ou la maladresse d'un infirmier qui auront occasionné la perte d'un remède prêt à mettre en œuvre; ce sera le défaut de lumière, l'instabilité du navire, les embarras du faux pont, etc., etc.

De la part du malade lui-même naissent de nouvelles difficultés: les répugnances et les préjugés du matelot sont d'autant plus difficiles à vaincre, que l'énergie physique et morale inhérente à sa profession est elle-même plus développée. Vous le forcerez difficilement à prendre un remède qu'il est d'avance résolu à rejeter, et si vous lui posez le dilemme de la soumission ou de la mort, il accepte tranquillement la seconde alternative; s'il se figure que telle chose peut concourir à son rétablissement, quelque funeste qu'elle soit, il ne manquera pas de moyens pour se la procurer, ni d'obligeants camarades qui lui en épargneront la peine. L'intempérance est son péché favori: les lèvres encore vineuses ou l'haleine exhalant les vapeurs de l'alcool, il vous soutiendra qu'il n'a bu que sa tisane; vous trouverez sous son chevet ou son matelas la preuve matérielle de sa culpabilité, qu'il trouvera des raisons pour vous persuader qu'il n'a pas failli.

D'autres fois, malgré vos recommandations expresses, vous serez étonné d'apercevoir votre malade pneumonique ou rhumatisant, errer sur le gaillard d'avant, exposé presque nu aux injures d'un vent froid ou d'une pluie glaciale: habitué qu'il est à respecter la propreté du faux-pont, il ne s'est pas cru permis de satisfaire ses besoins ailleurs que dans l'endroit accoutumé. D'autres fois encore, incommodé par la chaleur étouffante du faux-pont, vous le trouverez tout nu dans son hamac étalé sous une écoutille, humant imprudemment l'air froid, humide et mortel d'une nuit des colonies. Il vous faudra toute l'éloquence et toute la vigilance dont vous êtes susceptible pour l'empêcher de commettre un suicide par imprudence.

Mais lorsqu'à force de dévouement et de science le médecin a surmonté l'empire du mal, il lui reste encore à consolider son ouvrage: ici se représentent les considérations relatives à la situation des convalescens à bord d'un navire.

A côté de tous ces inconvénients la pratique navale présente un avantage: c'est celui de permettre à l'observateur de suivre constamment son malade, de le visiter à toute heure et d'épier ainsi les progrès et les métamorphoses de la maladie, pour appliquer à temps les remèdes convenables.

Résumons-nous donc en disant que la pratique navale exige un degré de longanimité, de courage, d'industrie, dont les praticiens eux-mêmes peuvent seuls se former une idée; et, nous croyons pouvoir le déclarer sans exagération, l'exercice éclairé et consciencieux de la médecine à bord des vaisseaux est le chef-d'œuvre du talent et l'héroïsme de la philanthropie.

ART. 8.

Emploi thérapeutique de l'eau de mer.

Bien que nous ne nous soyons pas proposés de traiter sé-

parément des divers agents thérapeutiques, nous croyons devoir établir une exception à l'égard de l'eau de mer. « Médecins navigateurs, dit M. Billard, vous voguez sur une vaste source d'eau minérale, ne négligez pas les trésors thérapeutiques qu'elle vous présente. » L'élément au sein duquel existe l'homme de mer, lui présente en effet, comme par une sorte de compensation des dangers et des maux qu'il lui fait encourir, certaines propriétés médicinales qu'il est important de connaître, en raison de la facilité de son emploi.

Si nous considérons la quantité de principes actifs qui entrent dans la composition de l'eau de mer, et qui la font ranger parmi les eaux minérales salines, nous concevons facilement qu'ingérée dans les voies digestives, ou appliquée sur la peau, elle doit modifier puissamment ces surfaces, et par suite l'ensemble de l'économie. Son application, sur une partie de la peau, circonscrite et saine, détermine une impression d'autant plus marquée que le contact est plus prolongé, et que l'évaporation a davantage concentré ses principes salins, ce qui la rend, suivant le cas, répercussive, astringente ou irritante. Sur la peau dénudée de son épiderme, ou sur la surface des plaies et des ulcères sensibles, elle provoque une douleur cuisante, ce qui constate son utilité dans les lésions atoniques des surfaces tégumentaires; aussi plusieurs auteurs, loin de partager l'opinion de Méad, qui considérait l'eau de mer comme la cause du scorbut, l'ont-ils recommandée dans le traitement des ulcères scorbutiques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle constitue un fort bon résolutif dans les cas de contusion, d'entorse, etc.; c'est ce que nous verrons plus en détail en traitant de la chirurgie. Nous aurons encore occasion de voir que ses propriétés alcalines doivent être envisagées comme une des causes qui rendent moins fréquentes certaines affections cutanées chez les marins.

Les bains de mer n'ont pas seulement pour effet de nettoyer la surface de la peau, de concourir ainsi au maintien

de la perspiration, de modérer les effets de la chaleur atmosphérique, ils fortifient tout l'organisme et particulièrement la fibre contractile; car le bain de mer, pour les marins, consiste à plonger au sein des flots, à fendre la lame d'un bras vigoureux, exercice qui consécutivement donne de l'énergie aux forces musculaires, procure un sentiment de bien-être, donne de l'activité aux fonctions digestives, et, par ses effets toniques, prémunit l'économie contre l'action des agents débilitants susceptibles d'impressionner le système nerveux; c'est ainsi que la plupart des auteurs, MM. Caillot et Kéraudren en particulier, les recommandent comme prophylactiques des maladies qui règnent de préférence dans les pays chauds et marécageux, telles sont la fièvre jaune, la dysenterie, le typhus et même le scorbut. Nous avons fait sentir les avantages qu'on peut en retirer dans les affections de l'enveloppe cutanée. Tout cela nous autorise à recommander de nouveau leur usage lorsque la température est très-élevée et que les circonstances permettent d'en profiter. On fait baigner l'équipage, soit sur la grève, soit dans des bonnettes installées le long du bord pour prévenir les accidents de submersion et les attaques des requins, soit enfin dans des bailles placées près des bossoirs. On empêchera que les matelots ne se jettent à l'eau lorsqu'ils sont en sueur, ou trop tôt après le repas, et qu'ils ne restent long-temps exposés nus hors de l'eau à l'impression d'un soleil ardent.

Administrée à l'intérieur, l'eau de mer active les sécrétions muqueuses; prise à la dose de quatre onces, elle purge très-sensiblement, en raison des sels qu'elle contient; on pourra donc, en conséquence, la substituer avantageusement aux laxatifs pharmaceutiques, dans les cas assez nombreux en pratique navale, où il convient d'activer les follicules muqueux et de stimuler les surfaces digestives dans un but direct, ou pour obtenir une dérivation dont il sera facile de graduer l'énergie.

Les clystères administrés à bord, comme évacuants, seront presque toujours composés d'eau de mer, à moins qu'il ne s'agisse d'une affection inflammatoire des gros intestins. Nous avons vu que le pédiluve d'eau marine trouve fréquemment son application.

Il y a des marins qui, par régime, se croient obligés d'avaler chaque matin un verre d'eau salée; cette pratique peut avoir son application rationnelle dans certains cas; mais elle doit toujours être dirigée selon les indications spécifiées par un homme de l'art.

Cet aperçu sommaire, sur les propriétés médicales de l'eau de mer, recevra les développements nécessaires à mesure que nous avancerons.

CHAPITRE II.

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF.

ARTICLE PREMIER.

Maladies de la portion sus-diaphragmatique de l'appareil digestif.

Ces maladies comprennent celles de la *bouche*, du *pharynx* et de l'*œsophage*.

Les maladies de la bouche comprennent celles de la *langue* et des *dents*. Les maladies de la langue lui sont communes avec celles du reste de la cavité; quant à cette affection isolée, connue sous le nom de *glossite*, elle ne reconnaît point de causes spéciales à bord des navires, où nous ne sachons pas qu'elle ait été observée; cependant, comme elle pourrait survenir sous l'influence des irritants nombreux, auxquels les voies alimentaires du marin se trouvent exposées, nous rappellerons que son symptôme prédominant est un gonflement énorme qui fait saillir la langue hors de la bouche, et peut, dans certains cas, amener l'imminence de l'asphyxie: les antiphlogistiques, et particulièrement de profondes scarifications sont les moyens indiqués.

Les maladies des dents réclament, pour la plupart, des procédés chirurgicaux; nous en traiterons dans la partie chirurgicale de cet ouvrage.

Nous parlerons des maladies des organes salivaires au sujet de celle des *appareils sécréteurs*.